

**Révision du Schéma Régional de Gestion Sylvicole  
(SRGS)**

# **RAPPORT D'ÉVALUATION**

**du document de travail proposé le 10 juin 2021  
par le Centre Régional de la Propriété Forestière  
de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**Version finale – 14 novembre 2021**

## Préambule

Suite à la réunion organisée par le CRPF PACA le 28 juin 2021 à Montfort-sur-Argens, au cours de laquelle il a été présenté à un ensemble de participants provenant de divers organismes plus ou moins proches de la forêt un projet de nouveau Schéma Régional de Gestion Sylvicole basé sur un « document de travail » concocté par les techniciens du CRPF, les présidents des syndicats départementaux représentatifs des propriétaires forestiers privés et le président de leur Union régionale se sont concertés et ont sollicité les membres du Conseil d'Administration de Fransylva PACA pour décider de la suite à donner.

Le présent document est la synthèse à la date du 11 novembre 2021 de leurs réflexions suite à l'examen détaillé de ce document de travail communiqué par le CRPF PACA le 10 juin 2021 et des échanges qui ont été possibles.

Cette version du document a été approuvée à l'unanimité de dix membres du Conseil d'Administration<sup>1</sup> de Fransylva PACA, qui ont participé à cet examen, désignés sauf cas particulier par « nous » dans le corps du document.

Il a été adressé au Conseil de Centre du CRPF PACA en pièce jointe d'une lettre d'accompagnement signée par les cinq présidents des organismes Fransylva de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur<sup>2</sup>.

Les réflexions qui suivent ont été regroupées en 5 parties :

- Préambule
- Résumé Managérial
- I - Commentaires sur la méthode
- II - Commentaires sur le rôle et les objectifs assignés aux SRGS et aux DG
- III - Commentaires généraux sur le document soumis
- IV - Analyse critique du document de travail  
Partie Diagnostic
- V - Analyse critique du document de travail  
Partie Objectifs et Méthodes de Gestion
- Conclusions
- Annexes

---

<sup>1</sup> Le Conseil d'Administration de Fransylva PACA est composé de 11 membres, 3 par syndicat, sauf le syndicat des Alpes Maritimes qui n'en a que deux.

<sup>2</sup> Cette lettre d'accompagnement figure dans en annexe.